



Appel à candidatures 2026/2027 :

programme de mobilité doctorale
Anténor Firmin



Appel à candidatures 2026/2027 : programme de mobilité doctorale Anténor Firmin

L'Ambassade de France en Haïti, la Banque de la République d'Haïti (BRH) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) lancent la 6ème édition du programme Anténor Firmin, destiné à soutenir la mobilité doctorale, renforçant ainsi la formation à la recherche et la coopération scientifique.

L'objectif du programme de mobilité doctorale Anténor Firmin est d'apporter à la fois un soutien à la mobilité internationale des doctorant(e)s et d'encourager la mise en place de codirections internationales et de conventions de cotutelles internationales de thèse entre une université haïtienne et une université étrangère (en France ou ailleurs).

Les mobilités et leur financement sont pluriannuels ; les projets présentés devront donc programmer des déplacements sur la durée de la thèse (3 ans maximum). Le programme de mobilité doctorale Anténor Firmin couvrira les séjours de recherche à l'étranger, qui pourront avoir une durée maximale de six mois par année académique.

A qui s'adresse l'appel à candidatures 2026/2027 ?

- Sont éligibles les doctorant(e)s qui s'inscriront en 1ère année de thèse au cours de l'année académique 2026/2027 pour une durée de 3 ans et dont le dispositif prévoit une convention de cotutelle haïtienne et française ;
- Peuvent également postuler les doctorant(e)s inscrit(e)s en 2ème année de thèse pour une durée de 2 ans, et les doctorant(e)s inscrits(e)s en 3ème année de thèse pour une durée de 1 an, dont le dispositif prévoit déjà une convention de cotutelle internationale haïtienne et française.

Priorité sera donnée aux personnels académiques notamment aux femmes scientifiques des universités haïtiennes (enseignant(e)s, chargé(e)s de cours, vacataires) qui souhaitent obtenir un diplôme de doctorat.

Critères d'éligibilité :

- Être de nationalité haïtienne et résider en Haïti ;
- Être titulaire d'un diplôme de master (M2) au moins, ou équivalent, à l'issue d'un parcours de formation conférant des aptitudes à la recherche ;
- Avoir obtenu l'accord d'un directeur de thèse dans son université d'origine (en Haïti) et d'un directeur de thèse dans une université française d'accueil pour codiriger la thèse.

Domaines de recherche

Toutes les candidatures, dans **tous les domaines d'études** seront acceptées. Le comité de sélection du programme Anténor Firmin sera particulièrement attentif aux candidatures dans les domaines suivants :

- Changement climatique et risques ;
- Innovation pédagogique, technologies éducatives ;
- Intercompréhension, mémoire et mouvement des populations ;
- Mer, eau, assainissement et énergies renouvelables ;
- Santé, biodiversité et sécurité alimentaire ;
- Économie, Finance et Banque.

Soutien à la recherche et à l'innovation – Intelligence Artificielle

Dans le cadre du renforcement des capacités scientifiques et du soutien à l'excellence académique, l'offre de mobilité doctorale s'enrichit cette année de deux allocations supplémentaires spécifiquement dédiées au domaine de l'Intelligence Artificielle (IA).

Quel que soit le secteur d'application, la seule contrainte réside dans l'objet de la recherche qui doit impérativement porter sur l'IA.

Les conditions d'éligibilité, les modalités de candidature et les exigences académiques demeurent identiques aux bourses de mobilité déjà existantes.

Possibilité de cofinancement

L'Institut de Recherche pour le Développement s'associe au programme Anténor Firmin en offrant **un financement complémentaire** pour deux lauréat(e)s au regard de la qualité du dossier et du sujet de recherche retenu. Le financement de l'IRD couvrira les mois où le (la) doctorant(e) sera en Haïti, pour un maximum de six mois par an. Les candidat(e)s n'ont pas de pièces complémentaires à présenter, ils seront informés de la décision de l'IRD dans les meilleurs délais.

Le comité de sélection du programme Anténor Firmin sera particulièrement attentif aux dossiers de candidature qui présentent un soutien matériel ou un cofinancement par l'université d'origine ou l'université d'accueil, une institution haïtienne, une organisation internationale ou étrangère.

Évaluation

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- La qualité académique du dossier (formation, diplômes, statut d'emploi) ;
- La qualité scientifique du projet de recherche (problématique, contenu, calendrier, méthodologie) ;
- L'appréciation des deux co-directeurs sur l'importance de la recherche, les retombées attendues, la collaboration internationale pour l'université et le laboratoire d'accueil et l'université haïtienne ;
- Les résultats et les impacts escomptés pour la communauté scientifique haïtienne et caribéenne et/ou le développement économique et social d'Haïti et de la région Caraïbe ;
- La présentation d'un budget clair et réaliste ;
- L'équilibre entre les genres des candidats.

Pièces constitutives du dossier de candidature :

- Formulaire de candidature 2026-2027 dûment complété et signé par le (la) doctorant(e) et les deux directeurs de thèse ; [Téléchargeable ici](#)
- Calendrier prévisionnel sur trois ans, indiquant l'état d'avancement de la thèse, les périodes de séjour à l'université d'accueil et en Haïti, la date de soutenance prévisionnelle ;
- Formulaire de recommandation des directeurs de thèse dûment signé ; [Téléchargeable ici](#)
- Pour les thèses en cotutelles internationales : Une copie de la convention de cotutelle ou à défaut un projet de convention de cotutelle ;
- Modalités de cofinancement (si existant) ;
- Curriculum vitae détaillé ;
- Une copie du dernier diplôme ;
- Photocopie du passeport ou Extrait d'acte de naissance certifié conforme.

Si vous êtes rattaché à un établissement d'enseignement supérieur et de recherche en Haïti :

Une lettre officielle de votre établissement confirmant votre statut au sein du corps professoral. Cette lettre indiquera si vous êtes autorisé à vous absenter durant votre thèse et le cas échéant si votre employeur vous accorde un congé d'études.

Si vous êtes étudiant :

Une lettre officielle de votre établissement confirmant votre statut d'inscription, la faculté ou le département et la date d'achèvement prévue de votre formation.

Si vous n'êtes pas rattaché à un établissement d'enseignement supérieur et de recherche en Haïti et n'êtes pas étudiant :

Une lettre de référence personnelle d'un universitaire ou d'un professionnel dans votre domaine en Haïti qui peut parler de vos réalisations, de vos aspirations futures.

Dépôt du dossier de candidature :

- Les dossiers complets sont à envoyer jusqu'au mardi 30 juin 2026 au plus tard à 23h59 (heure d'Haïti), à l'adresse courriel scac.port-au-prince-amba@diplomatie.gouv.fr

N.B. Il faudra utiliser le service en ligne « France Transfert » pour la transmission de vos dossiers. Vous trouverez ci-après un lien vers un tutoriel d'utilisation de la plateforme France Transfert.
<https://www.dailymotion.com/video/x8c96om>

- Les Noms et Prénoms du candidat (ou de la candidate) doivent être mentionnés dans l'objet du message.
- Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français.
- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.
- Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la date limite du 30 juin 2026.